

DIU Cytogénétique Médicale



Diplôme
Diplôme
université
générique



Établissement
Université de
Paris

Présentation

Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) : DIM581

Responsable(s) pédagogique : Prs Valérie Malan et Anne-Claude Tabet

Forme de l'enseignement : hybride

Universités partenaires : Sorbonne Université, Université Clermont-Auvergne, Université Lyon I

 Pour vous inscrire, déposez votre candidature sur [C@nditOnLine](#)

Objectifs

La réforme du 3e cycle des études médicales a fait disparaître le DESC de cytogénétique médicale, seul diplôme supérieur de cette surspécialité.

Le **DIU de cytogénétique médicale** est un enseignement national des compétences à acquérir pour exercer en cytogénétique tenant compte de l'évolution de la discipline. Ce diplôme s'inscrit dans le cadre des formations du plan France Médecine Génomique 2025

Le programme intègre l'enseignement de la cytogénétique conventionnelle et de la cytogénomique constitutionnelle et acquise.

Savoir-faire et compétences

Le DIU constitue un des éléments pris en compte pour l'obtention de l'agrément ministériel pour la pratique de la cytogénétique.

Admission

Conditions d'admission

L'entrée en formation nécessite un avis pédagogique. Vous déposerez dans  [C@nditOnLine](#) :

- votre Curriculum Vitae
- votre lettre de motivation pour participer à la formation
- vos diplômes vous permettant de justifier l'accès à la formation

Public cible

- Docteurs en Médecine, en Pharmacie et Vétérinaire ;
- Titulaires d'un doctorat ou d'un master ;
- Titulaires d'une licence, d'un DUT, d'un BTS ou tout autre diplôme équivalent



- Internes en médecine, pharmacie ou études vétérinaires ;
- Étudiants en 2ème année de master
- Étudiants en doctorat
- Étudiants salariés des ENS

Droits de scolarité

FRAIS DE FORMATION* selon votre profil

- Pour toute personne bénéficiant ou pas d'une prise en charge totale ou partielle : **2360 €**
 - Pour toute personne finançant seule sa formation (hors Pole Emploi) : **2360 €**
 - Pour toute personne finançant seule sa formation et diplômée de moins de 2 ans d'un DN/DE (hors DU-DIU) OU justifiant pour l'année en cours d'un statut d'AHU OU de CCA OU de FFI hospitalier OU de paramédicaux : **1720 €** (justificatif à déposer dans CandidatOnline)
 - Pour toute personne finançant seule sa formation et étant étudiant, interne, ou Faisant Fonction d'Interne universitaire : **970 €** (certificat de scolarité universitaire justifiant votre inscription en Formation Initiale pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'État - hors DU-DIU - à déposer dans CandidatOnline)
- + FRAIS DE DOSSIER* : 300 €** (à noter : si vous êtes déjà inscrit(e) dans un Diplôme National à Université de Paris sur la même année universitaire, vous êtes exonéré(e) des frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CandidatOnline).

[🔗 Cliquez ici pour lire les Conditions Générales de vente / Outils de l'adulte en Formation Continue / Documents institutionnels / CGV hors VAE](#)

**Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

Pré-requis obligatoires

Expérience professionnelle : Pour les titulaires d'un niveau inférieur à Bac+5, le candidat devra justifier d'au moins 3 ans d'expérience en lien avec le diplôme

Et après

Poursuite d'études

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires.

Insertion professionnelle

Le DIU constitue un des éléments pris en compte pour l'obtention de l'agrément ministériel pour la pratique de la cytogénétique.

Contact(s)

Contacts

Valérie Malan

✉ valerie.malan@aphp.fr

Anne-Claude Tabet

✉ anne-claude.tabet@aphp.fr

Cohen-Solal

✉ secretariat.cytogenetique.rdb@aphp.fr

Isabela Augusto

✉ isabela.augusto@u-paris.fr

Infos pratiques



Contacts

Valérie Malan

✉ valerie.malan@aphp.fr

Anne-Claude Tabet

✉ anne-claude.tabet@aphp.fr

Cohen-Solal

✉ secretariat.cytogenetique.rdb@aphp.fr

Isabela Augusto

✉ isabela.augusto@u-paris.fr

Établissement(s) partenaire(s)

Université Clermont-Auvergne

🔗 <https://www.uca.fr/>

Lieu(x)

📍 Paris



Programme

Organisation

Référence formation : DIM581

Volume horaire : 135,5 heures, dont 78,75 heures de cours magistraux en distanciel synchrone, 54,75 heures d'enseignements dirigés et 2 heures de QCM

Calendrier : début de formation : 03/02/2025 - fin de formation : 19/06/2025

Rythme : 4 jours par mois soit, 5 modules de formations à temps plein, 4 à distance synchrone et 1 en présentiel à Paris.

PLANNING 2024-2025 :

- UE1 - du 3 février au 6 février 2025
- UE2 - du 3 mars au 6 mars 2025
- UE3 - du 31 mars au 4 avril 2025
- UE4 - du 12 mai au 15 mai 2025
- UE5 - du 16 juin au 19 juin 2025 >>**PRÉSENTIEL OBLIGATOIRE**<<
- **Examen : jeudi 19 juin 2025**

Lieu : Université de Paris

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

- Module 1 : Cytogénétique fondamentale et approches techniques
- Module 2 : Anomalies chromosomiques et mécanismes de survenue
- Module 3 : Application de la cytogénétique au diagnostic prénatal et aux pathologies du développement
- Module 4 : Cytogénétique en oncohématologie
- Module 5 : Enseignements Dirigés, cas clinique et nomenclature

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Équipe pédagogique

Responsables pédagogiques :

Pr Valérie Malan - PU-PH en biologie médicale - histologie-embryologie-cytogénétique - Hôpital Necker-Enfants Malades

Anne-Claude Tabet, Professeur Associé-PH, UF de cytogénétique Hôpital Robert-Debré

Membres de la commission pédagogique :

- Pr Jean-Michel Dupont, UPCité
- Pr Valérie Malan, UPCité
- Pr Florence Nguyen-Khac, Sorbonne Université
- Pr Serge Romana, UPCité



- Pr Damien Sanlaville, Université Lyon I
- Pr Anne-Claude Tabet, UPCité
- Pr Philippe Vago, Université de Clermont-Auvergne

Autres membres de l'équipe pédagogique :

Pr Tania Attie / Dr Nathalie Auger / Dr Zsofia Balogh / Pr Marc-Antoine Belaud-Rotureau / Dr Elise Chapiro / Dr Nicolas Chatron / Pr Henri copin / Pr Charles Coutton / Pr François Delhommeau / Pr Martine Doco Fenzy / dr céline Dupont / Dr Laila El Khattabi / Dr Pierre Hirsch / Dr Sylvie Jaillard / Dr Jonathan Levy / Dr Marie-Laure Maurin / Pr Jean-Philippe Merlio / Dr Franck Pellestor / Dr Eva Pipiras / Dr Myriam Rachid / Dr Caroline Schluth-Bolard / Pr Jean-Pierre Siffroi / Pr Andreï Tchirkov / Dr Jérôme Toutain

Ressources matérielles :

Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- d'échanger des fichiers, des données
- de partager des ressources, des informations
- de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émarge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

